



COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

Mais où s'en va la R&D ?

Y a-t-il un "pilote dans l'avion" ?

BOUCHERVILLE, le 25 juillet 2001 - Les premiers signes d'un "atterrissage d'urgence", en ce qui concerne la refonte de la R&D après la mise en place de la réforme ESPRIT, commencent à se dessiner à l'horizon. Et les premiers constats sont particulièrement troublants pour une démarche qui vient à peine d'être lancée : plate-formes qui ne fonctionnent pas, imputation massive dans les comptes expertise, sous-imputation dans les projets plate-forme,...

Compte tenu de tous les signaux qui nous sont transmis par les membres, ce qui est alarmant à ce moment-ci, c'est qu'il ne semble pas y avoir un "pilote dans l'avion" mais qu'on a plutôt affaire à un "administrateur de R&D" qui veut implanter, à l'IREQ et au LTEE, une structure de fonctionnement similaire à celle de l'IMI : aucune vision à long terme, aucun engagement sur l'avenir de la R&D, un "corpus" minimal de chercheurs auquel est greffé une multitude de filiales et de chaires universitaires qui agissent de façon autonome, un niveau de relation avec le SPSI qui s'apparente au message publicitaire "Tasse-toé, mononcle ! : recours continuels au chantage et à l'intimidation, ententes qui sont contournées sitôt qu'elles sont signées,...

Est-ce là l'avenir que l'on veut dessiner pour la R&D à Hydro-Québec ? Après avoir récemment connu l'un des pires "administrateurs de R&D" de toute l'histoire de l'IREQ et du LTEE, le prétendant sera-t-il à la hauteur des promesses qu'il a énoncées depuis sa venue ? "Le ramage sera-t-il aussi beau que le plumage" ?

Dans tout cela, il ne faudrait jamais oublier que les chercheurs sont là, eux, pour rester mais qu'il en va autrement des "administrateurs de R&D" en poste à la DPRD...

L'avenir des grands laboratoires et du LTEE : où sont les rapports promis par la Direction?

Simplement pour rappeler à qui l'on sait que les rapports qui doivent proposer des orientations précises pour les laboratoires ainsi que pour le LTEE sont attendus depuis le mois de juin. Y aurait-il du "sable dans l'engrenage" pour expliquer ce retard ? Des imprévus de "dernière minute", peut-être ?

Quant au SPSI, nous avons mené des discussions poussées avec les membres de ces unités et nous voulons confronter nos pistes de solution avec celles émanant de la Direction. Pourvu que ces rapports voient le jour et qu'ils ne soient pas déjà périmés au moment de leur publication !

Les orientations et priorités de la Direction

Nos récents échanges avec la Direction nous ont permis de dresser ce constat : la DPRD ira là où "souffle le vent du moment", ce qui veut dire, en clair : la DPRD s'ajustera aux humeurs et à "l'horoscope" du PDG¹ ! A part le traditionnel message "La R&D doit se concentrer sur la mission de base de l'entreprise" et autre baratin similaire, on nous demande de modifier notre convention collective pour la rendre plus souple et plus facilement adaptable aux "goûts du moment", en nous servant la rengaine habituelle à l'effet que, si on ne collabore pas pleinement, l'IREQ va disparaître...

Eh bien, c'est non ! Si la DPRD ne sait pas où elle s'en va, si la Direction en place ne fait que se plier au bon vouloir de la haute direction, si elle n'a pas de scénario réaliste et constructif à nous proposer, si elle n'a pas d'avenir à proposer aux membres des laboratoires ainsi qu'à ceux du LTEE, si elle continue à multiplier la création de chaires universitaires qui enlèvent des mandats à nos chercheurs, qu'on ne nous propose pas d'embarquer dans toutes sortes d'aventures sans lendemain et qu'on ne nous demande surtout pas de modifier notre convention collective pour se conformer aux "modes du moment" !

En ce qui concerne les priorités immédiates de la Direction, il s'agit de priorités "administratives" qui veulent régler des problèmes budgétaires et des problèmes d'intendance mais qui n'offrent aucun éclairage sur l'avenir de la R&D et aucune garantie quant à la pérennité de la R&D à l'IREQ et au LTEE. Voici les éléments qu'ils veulent discuter et voir réglés dans les plus brefs délais :

- l'implantation d'une filiale de R&D - Stocco - sur le site de l'IREQ²
- l'intermobilité des membres SPSI avec les membres d'autres syndicats³

¹ Par exemple, M. Caillé a toujours été opposé au domaine de l'énergie éolienne mais a récemment déclaré, à Gaspé, que l'énergie éolienne est une filière très prometteuse et qu'Hydro-Québec allait en supporter le développement de façon très active. Allez donc y comprendre quelque chose...

² Une filiale qui poursuivrait des travaux de R&D initiés à l'IREQ, sur le site de l'IREQ, et qui échapperait à l'accréditation du SPSI

³ Une entente qui permettrait aux membres du SPIHQ et aux membres du SSHQ - le Syndicat des spécialistes - d'occuper des fonctions qui appartiennent à l'accréditation du SPSI, sur le site de l'IREQ, sans qu'ils ne soient membres du SPSI

- le programme de départ "ciblé" - PIDC - s'adressant uniquement à certains membres du SPSI

Quant à nous, il va sans dire que notre agenda de discussion est tout autre et que les problèmes "immédiats" de la Direction seront abordés lorsque les dossiers d'intérêt prioritaire pour nos membres auront connu une conclusion heureuse. Et qu'on ne vienne surtout pas nous dire qu'il faut leur faire confiance pour l'avenir de la R&D¹...

Les dossiers à régler afin de "mettre de l'ordre dans la maison"

Ce qui nous préoccupe grandement, vous l'aurez deviné, c'est l'avenir de la R&D et les engagements précis qui sont pris à cet égard. Alors que nous étions 350 chercheurs et ingénieurs, en 1997, au moment de l'arrivée en poste de M. Caillé, nous ne sommes plus que 280 chercheurs et ingénieurs en poste à l'IREQ et au LTEE. Quant aux budgets consacrés à la R&D par Hydro-Québec, ils sont passés de 1,7% des revenus de l'entreprise à 0,9% des revenus pour l'année 2000, une diminution de près de 50% en moins de 5 années.

Or, pendant ce temps, nous avons assisté à la multiplication des filiales où se poursuit la R&D initiée dans nos laboratoires, à la multiplication de chaires universitaires qui s'approprient les mandats normalement dévolus à la DPRD², à la multiplication des investissements en R&D à l'étranger³ par Hydro-Québec, à l'octroi d'essais d'équipements qui auraient pu être réalisés dans les laboratoires Haute Tension et Grande Puissance,... Rien de très rassurant !

C'est pourquoi le SPSI veut régler correctement et définitivement les dossiers qui démontreraient la volonté et la bonne foi de la Direction à partager, avec nous, une vision d'avenir commune pour la R&D :

- le dossier des filiales, des chaires universitaires et des investissements à l'étranger en R&D
- une vision commune pour l'avenir des laboratoires et du LTEE
- la négociation d'une prime pour les "chargés de" de niveau I et II
- la refonte de la grille de reclassification

Dès que nous aurons une indication, de la part de la Direction, à l'effet qu'elle est prête à discuter et régler ces points précis, nous entreprendrons les démarches requises afin de finaliser

¹ On vient à peine de conclure le dossier de la réorganisation - lequel prévoyait la création de postes de "chercheurs temporaires" pour les employés contractuels illégaux sur le site - que l'on vient d'apprendre que ces employés ont été transférés à l'INRS afin d'y poursuivre leurs travaux de R&D, une violation évidente de l'entente signée avec le SPSI il y a moins de 3 mois !

² Rappelons l'existence et le financement généreux dont bénéficie la Chaire de climatologie de l'Université du Québec à Chicoutimi - consacrée à l'étude du verglas -, au financement par Hydro-Québec de la R&D en hydrogène à l'Université du Québec à Trois-Rivières - des mandats qui auraient dû être octroyés au LTEE -, du financement de la R&D pour les pylônes à l'Université de Sherbrooke,...

³ Hydro-Québec CapiTech a récemment injecté 20 M\$ dans un fonds spécialisé d'investissement en R&D, en Europe, afin d'y financer des filières prometteuses pour la production d'électricité

ces points en litige. Et, après, seulement après, nous discuterons des problèmes de budget et d'intendance de la Direction !

Assurance vie collective supplémentaire (AVCS)

Tous les membres qui participent à ce programme d'assurance vie ont reçu, dernièrement, une nouvelle offre bonifiée d'Hydro-Québec pour les inciter à modifier les paramètres de leur protection. Et la Direction demande aux participants de faire connaître leur choix final avant le 31 août prochain.

Nous sommes en train d'évaluer les paramètres de cette offre et comptons vous transmettre nos recommandations sous peu. Nous demandons donc à tous ceux qui sont visés par ce régime de retarder la transmission de leur choix jusqu'à ce que nos recommandations soient connues afin que vos droits soient bien protégés. Rappelons que le SPSI a déposé un grief, sur ce dossier, parce que nous estimons que les modifications apportées à ce régime ne respectent pas les conditions contenues dans notre convention collective.

Pour nous rejoindre

Secrétariat du SPSI
210, boul. de Montarville
Bureau 3014
Boucherville (Québec)
J4B 6T3
Tél : (450) 449-9630
1-877-449-9630 (sans frais)
Fax : (450) 449-9631
Courriel : secretariat@spsi.qc.ca
Page Web : www.spsi.qc.ca

Le Bureau du Syndicat